

## Sondages archéologiques

# Chemin de la Chevillarde, n° 11

## Chêne-Bougeries, 21 juin 2012

---

Philippe Ruffieux, 27 juin 2012



## **Fiche technique**

Adresse :	11, chemin de la Chevillarde, 1224 Chêne-Bougeries
Parcelle :	12 : 491
Propriétaire :	René Maurice Merkt et Simone Hedwige Merkt
Type de travaux :	Sondages en vue de l'acquisition de la parcelle
Entreprise :	Construction Perret SA
Représentée par :	M. François Symons, deux ouvriers avec une pelle mécanique
Service cantonal d'archéologie :	Philippe Ruffieux
Date de l'intervention :	21 juin 2011

## **Contexte de l'intervention**

Préalablement à l'acquisition de la parcelle concernée, l'entreprise Construction Perret SA a contracté le service cantonal d'archéologie afin d'obtenir des renseignements sur le potentiel archéologique du terrain. Les renseignements à disposition du service cantonal ne font état d'aucun élément archéologique à proximité immédiate. L'objet le plus proche est alors situé à environ 140 mètres au nord : le tracé supposé de l'aqueduc romain reliant Cranves à Genève.

Les propriétaires du terrain, quant à eux, suspectent la présence de vestiges à proximité du chemin de la Chevillarde.

L'entreprise Perret a donc proposé de sonder cette partie de la parcelle, sous la surveillance d'un archéologue du service cantonal.

## **Description des sondages**

Trois tranchées test ont été réalisées au moyen d'une pelle mécanique, jusqu'à une profondeur maximale de 1,80 - 2 mètres. L'emplacement des tranchées et leur longueur ont tenu compte de diverses contraintes, telles que, par exemple, la présence de l'alimentation en gaz et électricité de la maison, en provenance du chemin de la Chevillarde (fig. 1).

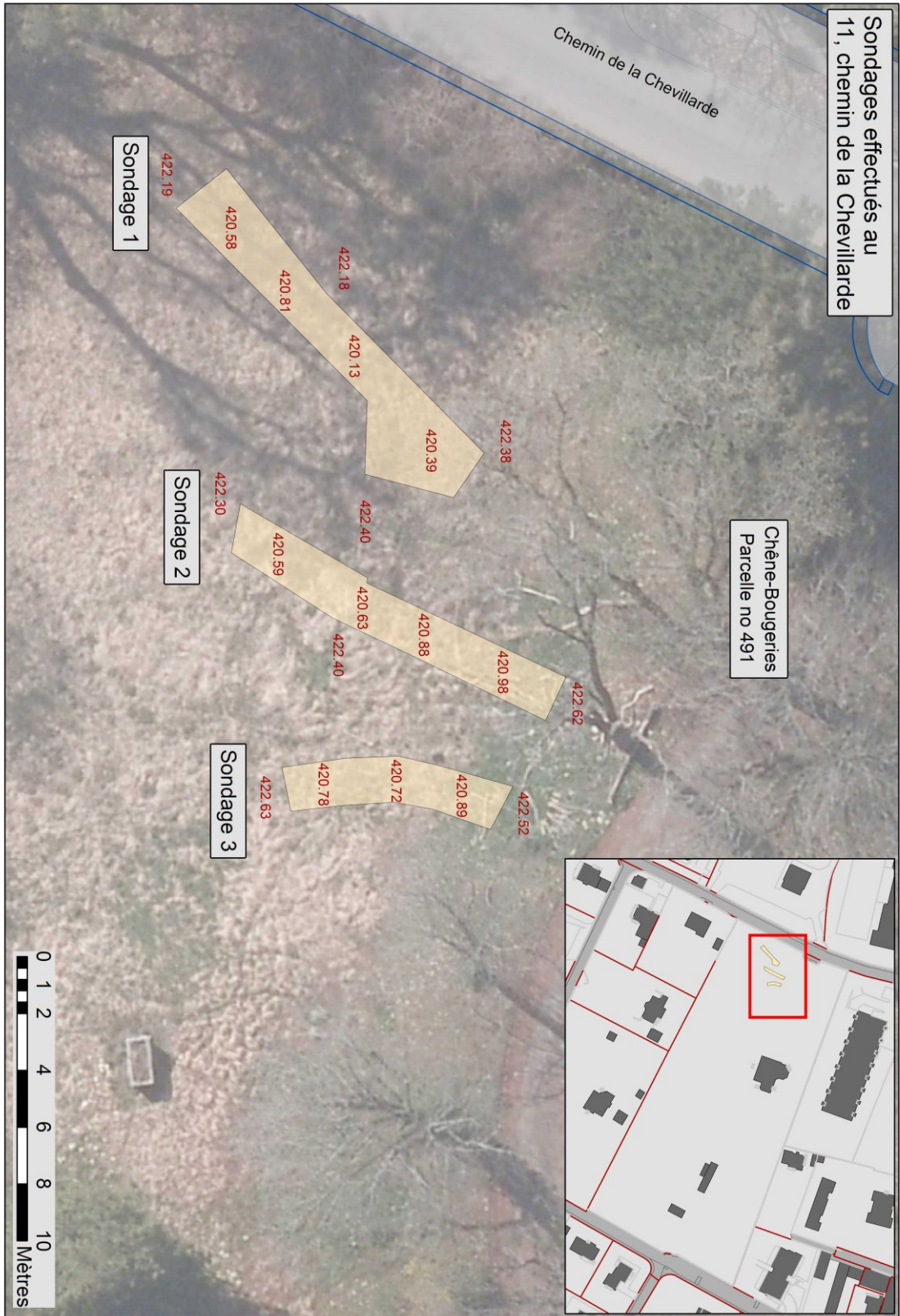


Fig. 1. Plan des sondages et niveaux d'altitude



Fig. 2. Sondage 1 (direction N.-E.)

Les coupes obtenues dans les trois sondages présentent dans l'ensemble les mêmes caractéristiques, soit :

1. Une couche de terre végétale particulièrement pure sur une profondeur de 50 à 100 centimètres (fig. 3).
2. Le terrain naturel constitué de sable à granulométrie variable de fin à grossier, disposé parfois en strates bien nettes (fig.3).

La couche de terre végétale ne contenait strictement aucun fragment de céramique, de mortier ou de tout autre matériel archéologique pouvant indiquer la présence de vestiges à proximité immédiate.



Fig. 3. Sondage 1, vue de la coupe N., près de l'extrémité S.-O.

On notera en revanche la présence de nombreuses dépressions dans la couche de terrain naturel sableux, comblées par la terre végétale, de façon tout à fait uniforme. Ce sont très probablement les traces laissées par les anciennes plantations (fin du XIX<sup>e</sup> siècle - début XX<sup>e</sup> siècle ?) et qui étaient alimentées par un système d'arrosage dont nous avons repéré les restes sous forme d'un réseau de tuyauterie en plomb et de robinets installés dans des regards en briques artisanales.



Fig. 4. Sondage 2 (dir. N.-E.)



Fig. 5. Sondage 2. Vue de la coupe S. Traces visibles des anciennes plantations.



Fig. 6. Sondage 3 (dir. N.-E.)



Fig. 7. Sondage 3. Vue de la coupe N. Traces bien visibles des anciennes plantations.

## Fragments de mosaïques rapportés

Deux fragments de mosaïques disposés dans la terrasse de la maison (fig. 8), proviendraient, selon les renseignements qui nous ont été fournis, du terrassement effectué dans les années 1950 lors de la construction de l'extension du bâtiment, contre sa façade orientale.



Fig. 8. La maison et sa terrasse couverte. A droite, au fond, l'emplacement où sont disposés les fragments de mosaïques.

L'examen de ces deux fragments suggère une datation (pour l'heure incertaine) entre le 1<sup>er</sup> et le 8<sup>e</sup> siècle ap. J.-C (fig. 9 et 10). Si leur provenance ne peut être assurée, l'hypothèse d'une origine locale (celle mentionnée plus haut) doit être prise en compte, puisqu'elle implique la présence d'un établissement important (villa et domaine).

Des sondages à proximité de la maison, en particulier à l'est et au sud sont souhaitables (fig. 11). Ils permettraient de s'assurer de la présence ou de l'absence d'un tel établissement, et ainsi de prendre les mesures adéquates en fonction des résultats.





Fig. 9. Fragment de mosaïque rapporté.



Fig. 10. Fragment de mosaïque rapporté.

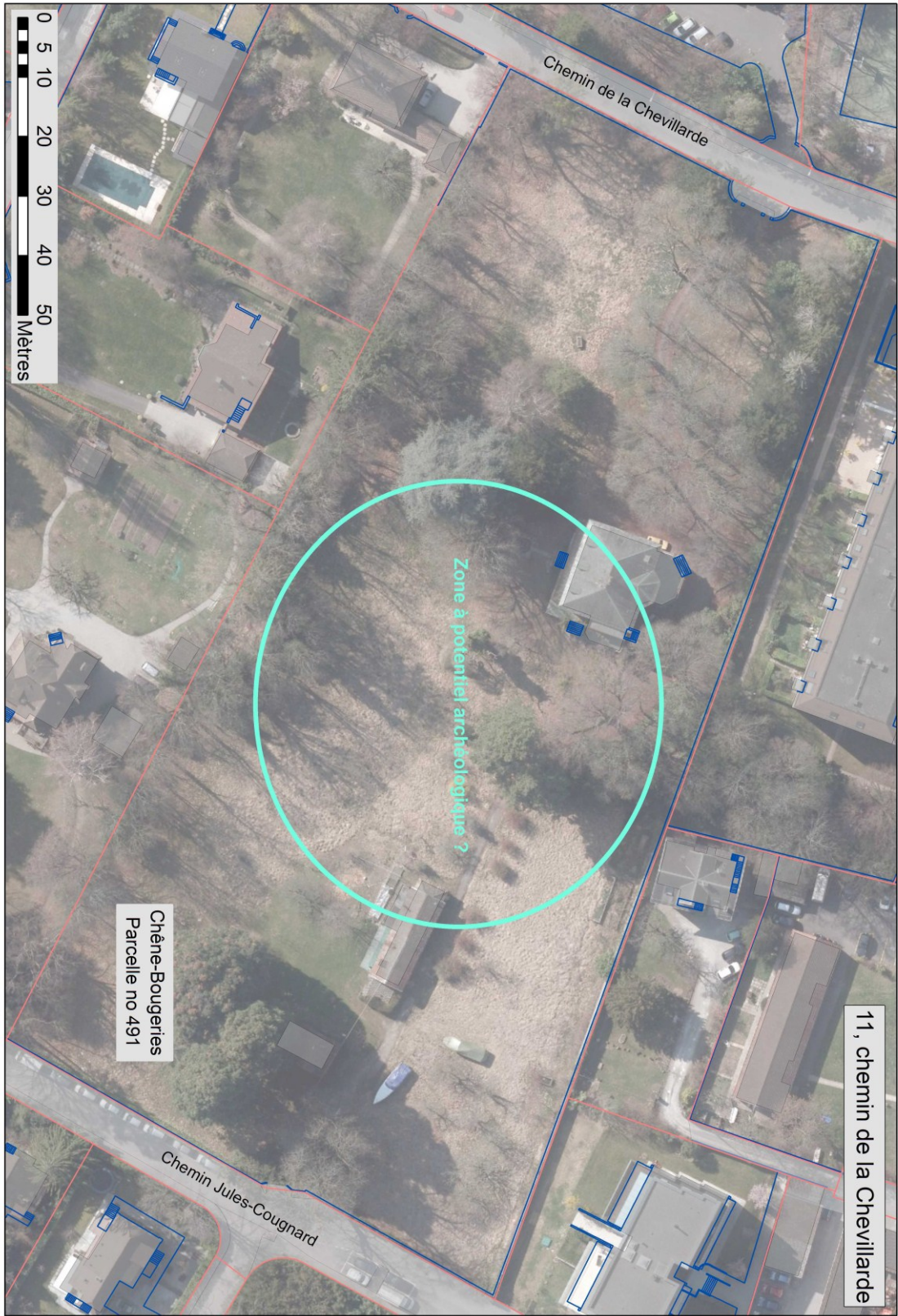


Fig. 11. Plan de la parcelle 491 et zone à sonder.